

## Compte-rendu du conseil d'école du 19 mars 2021

Présents : CHABERT Sandrine, PORTE Angélique, MALLET-HEMERY Maïka, PERRIN Norbert, GUY Marc, ALLEGRE Monique, BERNARD Christian, GUY Bernard, ADAM-HUGONNET Marnie, BEGOU Camille, PATINIER Julie, THOMAS Mélanie.

Excusée : THIRIAUD Fanny, LEMIUS Magali

Heure de début du conseil : 18h45

### **Effectif et répartition des élèves au sein du RPI**

Pour la rentrée scolaire 2021, les élèves seront répartis comme suit :

#### Classe de Maternelle :

- Petite Section : 13 élèves
- Moyenne Section : 7 élèves
- Grande Section : 7 élèves

Soit un total de 27 élèves.

#### Classe Élémentaire :

- CP : 7 élèves
- CE1 : 5 élèves
- CE2 : 6 élèves
- CM1 : 4 élèves
- CM2 : 1 élèves

Soit un total de 23 élèves.

Vu le nombre grandissant d'élèves inscrits en classe de Maternelle, il y aura un problème de place en classe de Montjoyer. Des solutions sont actuellement recherchées pour faire face à cela. Plusieurs pistes ont été évoquées mais ne pourront pas être mises en place :

- Passer la classe de Grande Section à Réauville : l'effectif sera alors trop grand dans cette classe et le problème ne serait que déplacé.
- Diviser la classe de Grande Section en deux, entre Réauville et Montjoyer : c'est une solution difficilement envisageable, tant en ce qui concerne l'acceptation des parents concernés, que sur le plan de la logistique (ATSEM nécessaire dans le groupe de grande section de Réauville, matériel de grande section en doublon à se procurer pour la

classe de Réauville, règlement différent qui s'applique lors des sorties scolaires entre les classes de Maternelle et Élémentaire....).

- Ouverture d'une classe supplémentaire : il faudrait que l'effectif moyen par classe au sein du RPI soit strictement supérieur à 26.5 élèves. Il manque donc 4 inscrits pour envisager cette solution.

Il est à noter que cette dernière proposition sera certainement une piste pour la rentrée 2022 puisque le prévisionnel fait état de 27 élèves inscrits en classe de maternelle et de 29 élèves inscrits en classe Élémentaire. Le chemin est encore long pour cela, et rien n'est encore sûr à l'heure actuelle.

## **Obligations institutionnelles**

### La sécurité :

#### *A Montjoyer :*

Un exercice concernant le risque incendie a été réalisé en octobre dernier et un exercice concernant le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) attentat/intrusion avait été réalisé en novembre avec Marie CHASTAN.

Un deuxième exercice concernant le PPMS (séisme) sera réalisé avant les vacances de Pâques et un autre concernant le risque incendie sera réalisé durant les deux semaines suivant ces vacances.

#### *A Réauville :*

Un exercice concernant le PPMS (séisme) a eu lieu le 30 novembre 2020. Le lieu de rassemblement a été établi dans la cantine puisque l'alerte est non perceptible dans la salle de périscolaire, il n'y a pas d'accès au compteur d'eau afin de le couper et le compteur d'électricité n'est pas accessible (cela nécessiterait de laisser les enfants seuls, ce qui est impossible).

Un deuxième exercice concernant le risque incendie a été effectué le 18 janvier. L'alarme est désormais bien audible en haut et un double de clé est laissé à disposition pour faciliter l'évacuation.

### *Plan neige :*

Il est prévu en cas d'intempéries liées à la neige que le bus scolaire ne circulerait pas entre les écoles. Ainsi les élèves habitants à Réauville resteraient à Réauville et ceux habitants à Montjoyer resteraient à Montjoyer.

La rédaction de ce plan neige se fera d'ici la rentrée prochaine. Il sera présenté aux familles pour la rentrée de Septembre prochain.

### La situation sanitaire :

A Montjoyer, il y a eu un renforcement des gestes barrières :

- le lavage des mains encore plus fréquent,
- l'utilisation des trousse pour les Grandes Sections afin d'éviter l'échange de matériel,
- les contacts évités, dans la mesure du possible bien sûr s'agissant d'une classe de Maternelle.

A Réauville, il y a eu malheureusement la mise en pratique du tracing des cas contacts suite à la présence du virus puis à la fermeture de la classe.

Les tests salivaires effectués à l'issue de cette période vont permettre :

- de réaliser la carte sanitaire du RPI
- de rassurer les parents et les adultes de l'école
- de reprendre le cours des choses sur un ton plus léger

Sandrine remercie la Mairie et les employés pour leur réactivité et pour avoir fait le lien avec les familles, ainsi que les familles pour avoir gardé les fratries à la maison.

Dans l'ensemble, les parents remercient Sandrine pour la continuité de son enseignement et Angélique pour le suivi pédagogique des fratries.

En conclusion de cet épisode, tout le monde est unanime pour dire que la communication a été excellente sur cette période très délicate, que tout le monde a joué la transparence, et que les parents ont su faire preuve de civisme et de respect.

## Les évaluations nationales de CP

La deuxième série de ces évaluations a été organisée fin janvier pendant le temps des APC (Activités Pédagogiques Complémentaires). Il s'agit d'une obligation institutionnelle afin de réaliser des remontées nationales des résultats dans un but statistique.

### **Les projets pédagogiques :**

A Montjoyer :

- Thèmes saisonniers (Noël, Galette des rois...),
- Découverte de contes traditionnels (Roule Galette, Le Petit Chaperon Rouge, Les Trois Petits Cochons) et des différences suivant l'auteur (Frères Grimm, Charles Perrault...),
- Travail sur les émotions afin d'apprendre à les (re)connaître et les gérer,
- Thème printanier : les végétaux et les plantations,
- Projet de co-intervention yoga jusqu'en avril. Un roulement est établi en deux groupes afin que chaque enfant participe pleinement. Une semaine le groupe des Grandes Sections pratique puis le groupe des Petites et Moyennes Sections la semaine suivante.
- En Grande Section, confection d'un livret des nombres et des phonèmes
- Projet cirque
- Temps de science le jeudi après-midi
- Poursuite du blog de la classe avec la dictée à l'adulte de la part des élèves de Grande et Moyenne Section

Projets communs au RPI :

- Passage du Père Noël dans les deux classes. Il a couvert les enfants de cadeaux ! (Annulation des différents ateliers initialement prévus),
- Le carnaval initialement prévu le 5 Février a été reporté au 2 Avril. Les enfants auront la possibilité de se déguiser mais les deux classes ne se regrouperont pas. Le programme exact reste à déterminer suivant les conditions sanitaires en vigueur.
- Projet « au fil de l'Eau » : Le Musée De L'Eau étant actuellement fermé, on ne peut savoir si la sortie programmée pour la fin d'année pourra avoir lieu ou non.

A Réauville :

- Projet de co-intervention danse avec Aline CHABERTY : plusieurs pauses ont dû être effectuées pour des raisons sanitaires (en janvier puis février) mais l'agrément a été obtenu à nouveau en date du 25 mars. L'évènement du passage de la flamme du soldat inconnu le 7 mai est toujours inscrit sur le calendrier.

- Suivi de la course du Vendée Globe
- Spéléologie, ou plus précisément biospéléologie (étude de la vie dans les grottes), avec l'intervention de M. FIALON Patrice qui a déjà eu lieu.
- Sortie le 9 avril à Saint Marcel d'Ardèche pour une première approche de spéléologie, encadrée par deux moniteurs.
- Classe découverte de la spéléologie du 10 au 12 mai 2021 à La Chapelle-en-Vercors. Les conditions sanitaires en vigueur à cette période détermineront si des adaptations seront nécessaires.
- Correspondance avec l'école Parisienne d'Arman à Paris, élève scolarisé à Réauville au mois de Novembre.
- Marché des connaissances et de coopération. L'élève volontaire peut présenter à ses camarades un savoir qu'il souhaite partager.

En outre et pour des raisons sanitaires :

- Les interventions concernant le jeu d'échec ont été suspendues puisque cette activité entre dans le cadre de la pratique de sport en salle, interdite actuellement.
- Report du projet cinéma

**Autour de l'école :**

### Les travaux

A Montjoyer, l'utilisation de l'ancien bureau de Candilène est vraiment appréciable pour la classe. En effet, des activités plus poussées peuvent être entreprises dans cette salle avec davantage de place, en créant deux réels espaces de travail. D'après l'équipe enseignante, c'est un vrai plus pour les activités et la concentration des enfants.

Enfin, les enfants ont été sensibilisés à l'action de tri des déchets. Ils peuvent mettre leurs connaissances en pratique au quotidien à l'école (et à la maison bien sûr !).

Sandrine remercie le personnel de la Mairie et tous les acteurs dans la réalisation des travaux et aménagements menés pour l'école de Réauville avec notamment :

- L'étagère pour les chaussures de classe, ce qui évite d'amener la terre de l'extérieur dans l'espace de travail
- Les bureaux des élèves
- Le traitement acoustique de la salle de cantine réalisé durant les vacances de Février
- L'éclairage extérieur

- La pose prochaine d'un portail pour sécuriser la partie basse de l'école avec l'installation d'un visiophone, durant les vacances de Pâques.

Cependant, les projets sont encore nombreux et d'autres travaux devraient voir le jour. C'est le cas notamment de l'aménagement de l'atelier attenant à la classe pour qu'un groupe de travail puisse s'y installer au besoin. Actuellement, c'est la cantine qui est utilisée à ces fins mais cela pose parfois un problème d'hygiène avec une logistique assez lourde du coup.

Cela dit l'école risque de devenir trop petite pour les années qui arrivent à la vue du nombre d'élèves inscrits qui augmente. Toutes les équipes des écoles et des mairies sont désormais à la recherche d'une solution.

Peut-être serait-il possible de mettre deux classes à Réauville dans la partie basse de l'école avec la cantine dans la salle de périscolaire actuelle ? Cela pourrait régler certaines questions de sécurité quant aux abords de l'école parfois jugés dangereux, du PPMS. De plus, la proximité du terrain d'aventure serait alors un plus.

Pour cela, il faudra certainement beaucoup de travaux, d'énergie, avec de nombreuses subventions à trouver.

#### La cantine :

Suite aux différentes remarques concernant le prestataire de portage de repas actuel, un travail de recherche d'un nouveau prestataire a été effectué de la part de la Mairie. En ce début de semaine un document a été remis aux parents, de la part des déléguées de parents d'élèves afin de connaître les avis de chacun :

[ ... ]

*Depuis plusieurs mois maintenant, vous nous faites part de votre mécontentement concernant la restauration scolaire de votre (vos) enfant(s) à Réauville. Après un long travail de recherche de la part des Mairies, une nouvelle solution a été évoquée lors du conseil d'école du Vendredi 19 avril dernier.*

*En effet, une cuisinière de métier désormais employée par la commune de Venterol propose un service de restauration avec portage de repas. Ceux-ci sont confectionnés dans la cuisine normalisée de la commune. Il s'agit d'une cuisine familiale, plus que d'une cuisine d'entreprise, avec un maximum de 200 repas réalisés chaque jour (livraison dans les écoles de Venterol, Le Pègue, Chamaret, Colonzelle, La Roche Saint Secret et peut-être Réauville).*

*Son cahier des charges comprend notamment :*

- *L'utilisation d'un maximum de produits locaux*
- *Des repas réalisés à partir de légumes et fruits frais dans la mesure du possible*
- *Des produits bruts travaillés sur place*

- si possible des produits issus de l'agriculture biologique (évaluation à 30%)
- 1 repas végétarien confectionné chaque semaine
- L'installation d'une boîte à idées dans laquelle les élèves pourront mettre des suggestions/envies de plats
- Des repas à thème

*Les repas seraient livrés tous les matins en liaison chaude directement à la cantine de Réauville. Il ne sera pas nécessaire de les réchauffer.*

*Des membres de la Mairie de Réauville qui se sont déplacés à Venterol ont pu se rendre compte et apprécier le sérieux de ce service, la rigueur dans l'élaboration des repas ainsi que la souplesse dans l'élaboration des menus. Il ne reste plus qu'à goûter, l'invitation a été faite.*

*Le prix de ce service a été fixé par convention par le conseil municipal de Venterol et en accord avec les communes concernées, pour 3 ans. Il ne pourra augmenter durant cette période. Il est établi à 4.10 euros TTC maximum par repas enfant.*

*Le service de restauration actuellement réalisé par la société Plein Sud Restauration coûte 3.12 euros par repas enfant, avant la participation financière des Mairies. Il y a donc moins d'1 euro de différence.*

*[...]*

Comme précisé dans ce document, la mise en place de ce service pourrait avoir lieu dès Septembre si le projet est validé rapidement (préavis à donner trois mois avant de rompre le contrat actuel).

Suite aux remontées à la Mairie de la part des déléguées des parents d'élèves des réponses apportées dans le questionnaire, la Mairie prendra la décision de changement de prestataire ou non.

#### Le transport :

Le Conseil Régional en charge des transports scolaires a été contacté par la Mairie dans le but d'avancer sur l'arrivée du nouveau bus. En effet, nous l'attendons depuis septembre 2020.

Un bus devrait être mis à disposition d'ici la fin du mois, dès qu'il sera révisé et contrôlé. Celui-ci sera temporaire, le temps que le bus neuf définitif de 22 places arrive.

Une réunion aura lieu début avril avec les différents acteurs et l'organisme qui gère les transports afin d'acter une date et de passer la commande du bus.

Cela devrait enfin réduire les trajets réalisés par Babeth tous les jours (16 actuellement) et permettre aux enseignantes de souffler davantage durant la pause méridienne.

La Mairie remercie les enseignants, les parents et le personnel des transports grâce à qui tout se passe bien.

Un remerciement spécial est fait à Babeth de la part des élus des communes, de l'équipe enseignante et des parents. En effet, en plus du travail inhérent à sa fonction d'employée communale, Babeth sait être toujours professionnelle, ponctuelle, ayant changé sa tenue vestimentaire d'employée communale, n'hésitant pas à faire preuve de patience, et pas avare de mots gentils pour les enfants.

### **Les actions de l'APE (Association de Parents d'Elèves)**

- Les photos de classe ont permis de récolter un bénéfice de 420 euros,
- La vente de chocolats de Noël associée à l'aide financière des Mairies a permis de financer les cadeaux du Père Noël en 2020,
- L'abonnement des écoles à un magazine,
- Un cadeau pour Marie CHASTAN lors de son départ en congé maternité (un bijou de grossesse),
- Un cadeau à Aline CHABERTY afin de la remercier des séances de yoga offertes durant le mois de novembre,
- Les séances de yoga pour les élèves de Montjoyer les lundis midis et pour les Élémentaires de janvier à fin mars, en co-financement avec les Mairies
- Le projet chorégraphique pour la classe de Réauville

La tombola initialement prévue au mois d'avril a été annulée et reportée en fin d'année (date à définir).

En cours :

- La vente de fleurs à choisir jusqu'au 29 mars dans le catalogue distribué aux familles.

A venir :

- Le carnaval : les modalités sont à définir (goûter, crêpes, jeux, chasse au trésor, passage des enfants dans le village ... ?). Les deux classes ne pourront pas se retrouver sur cette journée malheureusement.
- Les autres actions comme les sorties spéléologie et la fête de fin d'année sont pour le moment en attente d'évolution des conditions sanitaires.

L'APE a été grandement remerciée, ainsi que les Mairies pour leurs participations financières.



## Questions des Mairies

Actuellement a lieu un travail de rédaction de convention de fonctionnement du RPI afin de définir les rôles de chacune des communes tant sur le plan du fonctionnement que sur le plan financier. Cela prend encore plus de sens si une ouverture de classe voit le jour dans une rentrée à venir.

Le bilan de gestion de crise liée à la COVID-19 est plutôt positif, avec un soutien des familles et une réactivité des Mairies très appréciés.

Le bilan du nouveau logiciel de réservation des repas de cantine et du périscolaire est positif. Cependant quelques améliorations pourront y être apportées concernant les règlements des réservations « de secours » (tardives).

Il est important de noter que les réservations faites pour la cantine et le périscolaire sont éditées à la semaine. Toutes les réservations de « secours » (prévues au dernier moment par les familles) n'apparaissent pas sur les listings du personnel de l'école, de la cantine ou du bus. Il est donc **IMPERATIF d'appeler l'école en cas de réservation de « secours »** pour vos enfants afin de prévenir l'équipe éducative afin que l'élève soit correctement accompagné sur ces différents temps.

## Questions des parents

### Bus :

Celui-ci est désinfecté tous les jours par Babeth, durant son temps de travail.

### Cantine :

Les places des élèves sont attribuées en fonction des groupes de niveau de travail, afin d'éviter le brassage des élèves.

### Cartables :

Il a été remarqué que les cartables des enfants étaient très lourds pour partir en vacances de Février. Les enseignantes avaient alors reçu un mail de l'inspectrice académique stipulant que chaque élève devait avoir l'ensemble de son matériel pour partir en vacances, en cas de nouveau confinement. Les sacs étaient donc plus lourds que d'habitude, et cela reste exceptionnel.

### Groupe WhatsApp de l'école de Réauville :

Il s'agit d'un groupe d'échange entre parents d'élèves de Réauville et Sandrine CHABERT.

Il ne faut cependant pas hésiter à l'utiliser quand c'est nécessaire, certains parents peuvent parfois répondre plus rapidement que l'enseignante durant son temps de repos (largement mis à profit pour l'école).

### Anniversaires à l'école :

Dans la classe de Montjoyer, les bougies sont soufflées seulement sur la part de l'élève qui fête son anniversaire, dans son assiette devant lui, afin de limiter tout risque de propagation de gouttelettes.

Actuellement, les anniversaires sont fêtés chaque fin de semaine quand l'occasion se présente. Les gâteaux sont toujours réalisés en classe par les élèves eux même suivant la recette fournie par Angélique PORTE ou par un parent. Il est demandé à l'avance aux parents de fournir certains ingrédients. Cela permet de créer un temps de langage, de partage et d'apprentissage aux élèves.

Il est important que les parents ne fournissent pas de gâteau déjà réalisé, mais la recette est la bienvenue !

### Abords de l'école :

Le manque de sécurité pour l'arrêt de bus a encore été évoqué. Il est important de signaler qu'il existe des parkings à quelques dizaines de mètres des deux écoles, et qu'il est indispensable de les utiliser. En effet, la place de l'école à Montjoyer est dotée de panneaux « interdiction de stationner » et la route devant l'école de Réauville ainsi que la place de stationnement PMR ne sont pas toujours adaptées pour que les parents d'élèves se garent. Tout ce bon sens permettra certainement d'organiser des entrées et sorties d'écoles plus sereines.

Clôture du conseil d'école à 21h30

Julie PATINIER,

Déléguée des parents d'élèves de la classe de Montjoyer